

# Politique énergie climat : Engagement réaffirmé des élus

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, publiée au Journal officiel le 18 août, aborde de nombreux domaines, depuis le logement jusqu'à la gouvernance, en passant par les transports, les énergies renouvelables ou la simplification des procédures.

**L**es collectivités locales ont un rôle important à jouer en matière de politique "Énergie Climat". Elles ont, à cet égard, de larges compétences, conditions indispensables pour assurer avec efficacité les nombreuses tâches relatives à la mise en œuvre de ces politiques et interventions sur leurs territoires.

Dans cet objectif et pour les aider, le dispositif Cit'Ergie, appui opérationnel à l'élaboration des PCET (Plans Climat Énergie Territoriaux) est basé sur le principe d'une labellisation qui récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergie climat de la collectivité et les actions qui en découlent. Il s'articule autour de 3 niveaux de labellisation : Cit'ergie GOLD (label d'excellence), Cit'ergie et CAP Cit'ergie.

## Présentation du dispositif Cit'ergie

### Une démarche en 4 étapes

Après s'être organisée en mode projet (mise en place d'un Comité de pilotage, constitution d'un groupe de travail, désignation d'un chef de projet), la collectivité doit :

1. Faire un état des lieux sur la base de chacun des 6 domaines considérés dans Cit'ergie,
2. Valider un programme de politique énergétique ou de politique énergie-climat,
3. Réaliser un audit externe en vue de la demande de labellisation,
4. Faire un ré-audit tous les 4 ans pour maintenir ou améliorer sa labellisation.

### Trois niveaux de performance

Trois niveaux de performance existent dans le dispositif Cit'ergie. Chaque collectivité est récompensée selon les résultats obtenus après son évaluation et selon le référentiel :

- **Le label CAP Cit'ergie** est décerné aux collectivités dont le pourcentage d'actions mises en œuvre est supérieur à 35% de leur potentiel maximum. Les actions programmées à l'avenir témoignent de la volonté de poursuivre la démarche et de se rapprocher à court terme du label Cit'ergie (c'est-à-dire qu'elles permettent d'atteindre 50%).
- **Le label Cit'ergie** est décerné aux collectivités dont le pourcentage d'actions mises en œuvre est supérieur à 50% de leur potentiel maximum.
- **Le label Cit'ergie GOLD** est le niveau ultime de performance du label. Il est décerné aux collectivités dont le pourcentage d'actions mises en œuvre est supérieur à 75%.

Les collectivités n'ayant pas encore obtenu de la labellisation sont considérées "en processus Cit'ergie" dès leur entrée officielle dans la démarche Cit'ergie, ce qui était le cas de notre Commune jusqu'à présent.

### Une démarche exemplaire...

À Delle, depuis 2008, les élus mènent une politique en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement durable qui s'articule autour de deux axes principaux :

- un développement raisonné du territoire intégrant une planification urbaine durable avec l'implication des acteurs locaux et l'optimisation des ressources locales
- une valorisation de l'exemplarité des actions de la commune comme levier de sensibilisation des citoyens.

Engagée depuis 2010 dans la démarche de labellisation européenne CIT'ERGIE, la collectivité a réaffirmé par délibération du 13 avril dernier, le renouvellement de la procédure pour les années 2015-2018, avec le soutien technique et financier de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).





## Un bilan positif...

La mission de "Conseiller Cit'ergie" a été confiée à Madame SAILLARD de la société ALBEA. Son rôle est de suivre, d'évaluer et de conseiller la collectivité selon le cahier des charges Européen du Label.

Cette démarche d'amélioration continue permet de mettre en place dans les services municipaux une culture commune de développement durable et de maîtrise de l'énergie. Le suivi des consommations et les travaux énergétiques se sont ancrés dans les pratiques quotidiennes des agents. Le travail commun de la conseillère, de l'équipe projet et des groupes de travail, a permis d'établir un nouvel état des lieux et une nouvelle proposition de plan d'actions. L'ensemble des actions réalisées dans les six domaines de la démarche, permet de mesurer la progression de la collectivité, soit de 20% en 2011 à 42% en 2015.

La politique menée depuis 2009 a permis d'économiser à ce jour près de 3000 MWh (soit 50 % de la consommation annuelle moyenne) ce qui correspond à un coût d'énergie épargné de 230 000 €. Cette réduction de la consommation a également permis d'éviter le rejet de plus de 600 tonnes de gaz à effet de serre.

## Plan d'actions

Le plan d'actions validé par la commission "Énergie & Développement Durable" approuvé par le Conseil Municipal le 16 octobre 2015, comprend 22 actions déclinées en 50 sous-actions. Une action phare a été identifiée pour sensibiliser le grand public, en particulier les enfants, ainsi que les agents de la collectivité : "L'Énergie, le Climat et Moi".

Cette action comportera un "Passport" permettant aux enfants de faire valider différentes thématiques vues par exemple à l'école, au périscolaire, à la médiathèque, etc., et impliquera tous les agents

de la collectivité qui pourront être force de proposition et acteurs de la transition énergétique (ex : boîte à idées...). Pour terminer et mettre en valeur ces deux actions, une manifestation à définir dans son contenu sera organisée.

C'est grâce à ce plan d'actions qui témoignent de la volonté des élus de poursuivre la démarche pour se rapprocher à court terme du label Cit'ergie (c'est-à-dire atteindre 50%) que la Commune vient d'obtenir le LABEL CAP CIT'ERGIE. (voir ci-dessus).

Une belle récompense pour les agents et les élus qui ont œuvré pour l'obtention de ce label et une motivation pour poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années. ■

### Lionel Roy

#### Conseiller Municipal délégué chargé du développement numérique et Cit'Ergie

Cit'ergie a été un outil d'une grande utilité dans la prise de conscience du rôle des différents services de la Ville sur la question de l'énergie et du climat. Ainsi, nous avons pu amener les services à adopter des bonnes pratiques au quotidien. Nous souhaitons maintenant valoriser ces actions en sensibilisant les enfants des écoles de la commune aux enjeux du changement climatique.

